
Le renforcement des capacités dans le programme Erasmus+

PRÉSENTATION: PROF. SIGIMOUND MVELE



EUROPEAN UNION



Enseignement
supérieur



Formation
Professionnelle



jeunesse

Guide du programme
2026





EUROPEAN UNION

Programme Erasmus+ de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur (CBHE)

Erasmus+

Enriching lives, opening minds

2021-2027



INFORMATIONS GÉNÉRALES



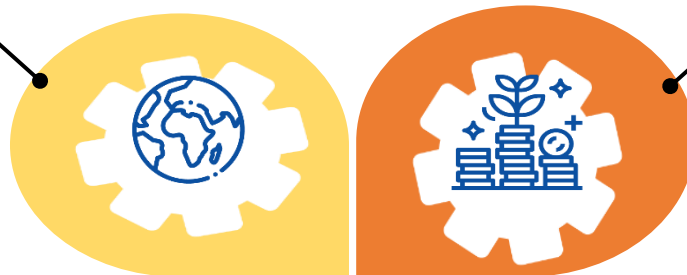
EUROPEAN UNION

Objectif et contexte

- Soutenir la **pertinence**, la **qualité**, la **modernisation** et la **réactivité** des établissements et systèmes **d'enseignement supérieur**
- Conformément aux **Objectifs de développement durable (ODD)**, à l' **Accord de Paris** et aux programmes d'investissement **Global Gateway**

Format et objectif

- **Projets de coopération internationale**
- Se concentrer sur les **besoins des pays tiers** non associés au programme Erasmus+



Priorités

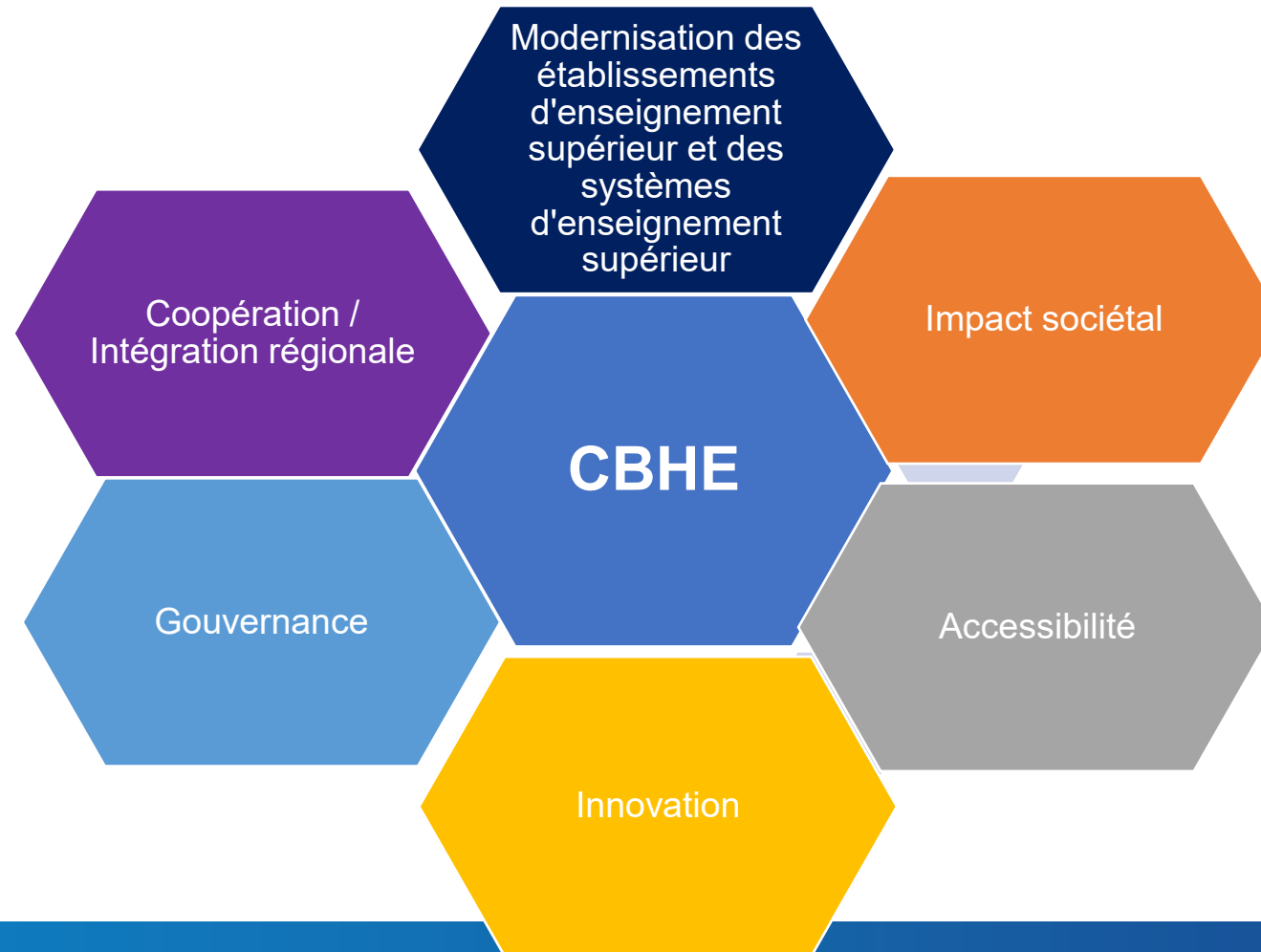
- **Priorités du programme Erasmus+ de l'UE** pour ces pays/régions

Partenariats multilatéraux entre **organisations actives dans le domaine de l'enseignement supérieur**

* Veuillez consulter les conditions finales de l'appel définies dans le Guide du Programme



Objectifs



Trois types de projets CBHE

National projets	Projets régionaux multi-pays	Projets transrégionaux multinationaux
EES d' <u>un</u> pays tiers non associé au programme Erasmus+	EES de <u>plusieurs pays</u> non associés au programme Erasmus+ de <u>une région</u>	EES de pays <u>non</u>

CBHE 2026

Volets (STRANDS)



EUROPEAN UNION

CBHE | Volets



Axe 1 : Favoriser l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur

- Durée (mois) : 24 ou 36
- Financement:
200 000 euros à
400 000 euros

Axe 2 : Partenariats pour la transformation de l'enseignement supérieur

- Durée (mois) : 24 ou 36
- Financement:
400 000 euros à
800 000 euros

Axe 3 : Projets de réformes structurelles

- Durée (mois) : 36 ou 48
- Financement:
600 000 euros à
1 000 000 EUR
- Implication du Ministère

CBHE 2026

PRIORITÉS



EUROPEAN UNION

Priorités

Priorités globales

- **Pacte vert**
 - Régions 1, 2, 3, 5a, 6, 7a, 8a, 9, 10, 11
- **Transformation numérique**
 - Régions 1, 2, 3, 5a, 6, 7a, 8a, 9, 10, 11
- **Intégration des migrants**
 - Régions 1, 2, 3, 5a, 9
- **Gouvernance, paix, sécurité et développement humain**
 - Régions 1, 2, 3, 5a, 9, 10, 11
- **Croissance durable et emplois**
 - Régions 1, 2, 3, 5a, 6, 7a, 8a, 9, 10, 11

Priorités liées à la passerelle mondiale

- [Passerelle mondiale](#)



**NOUVE
AU!**



Priorités globales

Pacte vert

Contribuer à une reprise économique mondiale verte et durable (y compris le changement climatique, l'environnement et l'énergie), à la sensibilisation et aux emplois verts

Transformation numérique

Améliorer les compétences et les aptitudes numériques, la connectivité, la formation des enseignants et les systèmes d'éducation numérique

Intégration des migrants

Reconnaissance des diplômes, voies légales, intégration des migrants et des personnes déplacées, accès à l'éducation, bourses d'études, enseignement des langues

Gouvernance, paix, sécurité et développement humain

Droits de l'homme, droits sociaux et économiques, démocratie, valeurs fondamentales, gouvernance, citoyenneté, santé, jeunesse, genre, accès et inclusion

Croissance durable et emplois

Compétences, entrepreneuriat, employabilité, liens avec le marché du travail et création d'emplois, opportunités d'emploi, zones rurales, implication du secteur privé



Priorités liées à Global Gateway

L'alignement sur les priorités liées à Global Gateway est facultatif. La proposition doit continuer à sélectionner et à appliquer l'une des priorités globales auxquelles sa thématique répond le mieux.

1. Volet 1 et 2 (toutes les régions)
2. Volet 3 (Régions 1 à 3)

Les projets **doivent** être alignés sur les priorités liées à la passerelle mondiale pertinentes pour les pays respectifs

1. Volet 3 (Régions 5 à 11)



Global Gateway dans le volet 3

Les projets **doivent** être alignés sur les priorités liées à la passerelle mondiale pertinentes pour les pays respectifs

1. Volet 3 (Régions 5 à 11)

Projets nationaux

pour s'aligner sur la **priorité nationale ou régionale liée au GG.**

Propositions multi-pays
à aligner sur la **priorité régionale/sous-régionale liée au GG, LE CAS ÉCHÉANT**

Critère d'attribution 1

– Pertinence : nouvel ajout pour le volet 3

Critère d'attribution 4 -

Durabilité, impact et diffusion des résultats escomptés : nouvel ajout pour le volet 3

Recommandation d'impliquer le **ministère** compétent pour la priorité GG du pays en plus de la participation obligatoire du ministère responsable de l'enseignement supérieur

CBHE 2026

Qui peut participer ?



CBHE | Qui peut participer ?



Qui peut participer ?

- EES ou organisations d'EES
- Associations, organismes publics ou privés actifs sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

Qui peut coordonner ?

- EES ou organisations d'EES
- Le coordinateur présente sa candidature au nom de toutes les organisations participantes impliquées dans la proposition.

Quoi d'autre ?

Les candidats doivent être établis dans :

- un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme Erasmus+
- dans un pays tiers éligible non associé au programme Erasmus+

Exceptions : Règles spécifiques à vérifier dans le Guide du Programme

Erasmus+

Enrichir les vies, ouvrir les esprits

2021-2027



Chronologie indicative



* Veuillez consulter les conditions finales de l'appel définies dans le Guide du Programme



EUROPEAN UNION

Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP)

Erasmus+

Enriching lives, opening minds

2021-2027



National
Focal Points



Les projets de renforcement des capacités sont des **projets de coopération internationale** basés sur des partenariats multilatéraux entre des organisations actives dans le domaine de l'EFP dans :

- les États membres de l'UE
- des pays tiers associés au programme
- des pays tiers non associés au programme.

Ils visent à soutenir la:

- **Pertinence**
- **Accessibilité**
- **Réactivité**

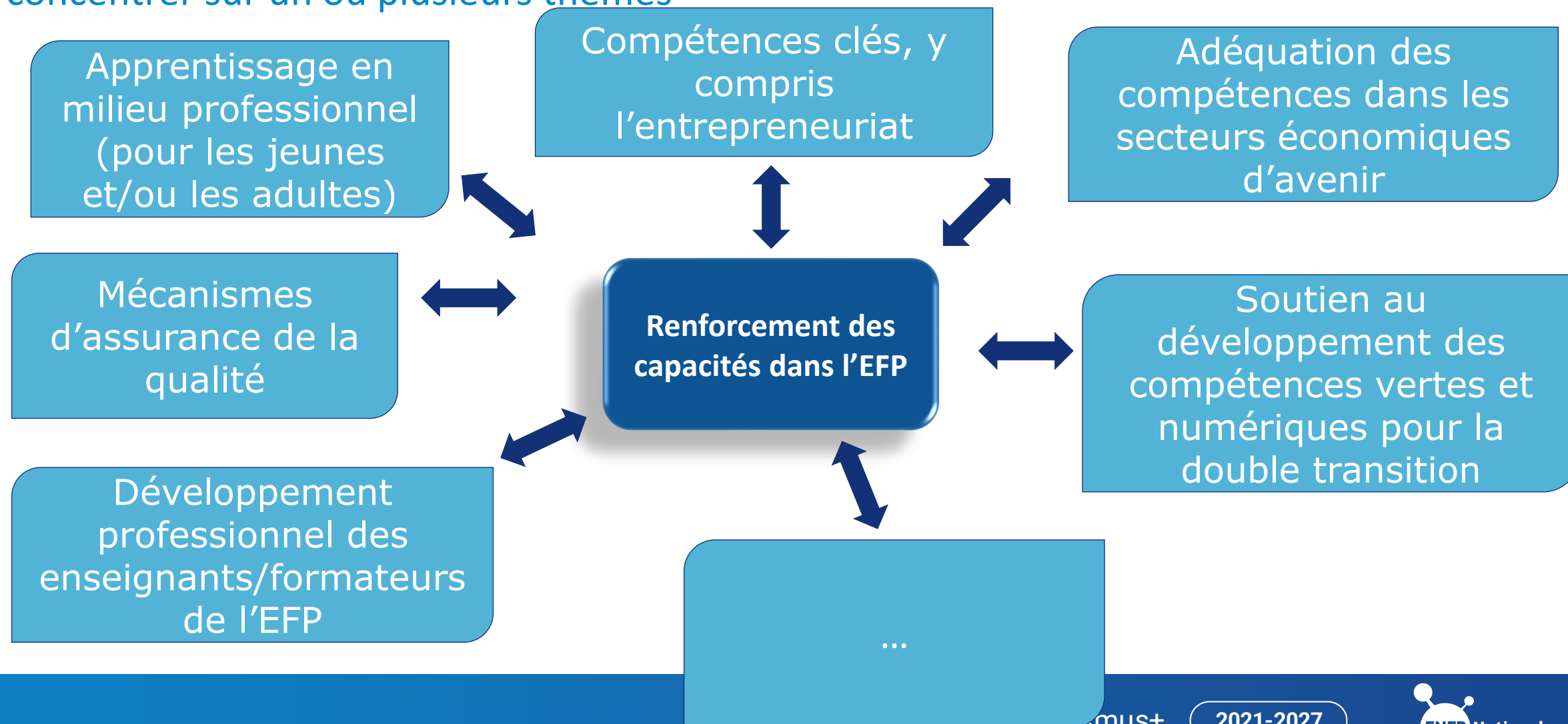
des institutions et systèmes d'EFP dans les pays tiers non associés au programme.





DOMAINES THÉMATIQUES

Se concentrer sur un ou plusieurs thèmes



ACTIVITÉS

Développer et renforcer les capacités des organisations actives dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, **principalement dans les pays tiers non associés au programme couvert par l'action.**

Par exemple :

- Créer et développer **des réseaux et des échanges de bonnes pratiques** entre les prestataires d'EFP;
- Créer des outils, des programmes et d'autres supports pour **renforcer les capacités des établissements**;
- **Créer des mécanismes permettant d'associer le secteur privé** (conception et mise en œuvre des programmes d'études et d'expérience de qualité en milieu professionnel);
- **Élaborer et transférer des approches pédagogiques, ainsi que du matériel et des méthodes d'enseignement et de formation**, y compris l'apprentissage en milieu professionnel, la mobilité virtuelle, les ressources éducatives libres et une meilleure exploitation du potentiel des TIC;
- Concevoir et mettre en œuvre **des activités d'échange (virtuel) internationales pour le personnel** principalement.





PRIORITÉS RÉGIONALES

Afrique subsaharienne



- La priorité sera accordée aux pays les moins avancés;
- Une attention particulière doit également être accordée aux pays prioritaires en matière de migration;
- Aucun pays ne peut obtenir plus de 8 % du financement prévu pour la région;
- Favoriser le dialogue public-privé entre les établissements d'EFP et le secteur privé

Regional priorities – Global Gateway

Example – country priorities

Example – regional priorities

6.	CAMEROON	Transport	Road and port infrastructure	Support to the rehabilitation of bridges, roads, ports and bus networks
		Climate and energy	Electricity	Support to hydropower and photovoltaic systems
			Agrifood	Support to the cotton, cocoa and timber value chains, natural resource management, boosting the food production and entrepreneurship, and private sector involvement
		Digital	Digital	Support to digitalization through boosting entrepreneurship, supporting private

[Link](#) (foot notes – 411, 412, 413 on the pages 334- 335)

Quels types d'organisations peuvent participer ?

Liste non exhaustive:

- Prestataires de formation professionnelle
- Écoles/instituts/centres éducatifs dispensant une formation professionnelle
- Entreprises, organisations représentatives de l'industrie ou du secteur
- Organismes publics au niveau local, régional ou national



Pays éligibles pour postuler/participer

DEMANDEUR	PARTICIPANT
États membres de l'UE (27)  + Pays tiers associés au programme Islande Liechtenstein Norvège Macédoine du Nord Serbie Turquie	États membres de l'UE (27) + Pays tiers associés au programme + Pays tiers non associés au Programme dans les Régions 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 11 (voir section pays éligibles dans la Partie A du Guide du Programme E+) Exception : Les organisations de la Biélorussie (Région 2) et Russie ne sont pas éligibles.

Conditions minimales pour participer

	Au moins 4 organisations	De minimum 3 pays
Scenario 1	2 organisations + 2 organisations	1 état membre de l'UE + 1 pays tiers associé au programme + 1 pays tiers éligible non associé au programme
Scenario 2	2 organisations + 2 organisations	2 états membres de l'UE + 1 pays tiers éligible non associé au programme
Scenario 3	2 organisations + 2 organisations	2 pays tiers associés au programme + 1 pays tiers éligible non associé au programme
PAS POSSIBLE	Nombre d'organisations des Etats membres de l'UE et des pays tiers associées au programme > Nombre d'organisations des pays tiers éligibles non associées au programme. Ex : 3 organisations des Etats membres de l'UE + 2 organisations de pays tiers non associés au programme.	

ATTENTION : Les entités affiliées et les partenaires associés ne sont pas pris en compte dans les exigences ci-dessus.



ATTENTION : QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT/COORDONNATEUR ?

Toute organisation publique ou privée active dans le domaine de la FEP et légalement établie dans un État membre de l'UE ou un pays tiers éligible associé au programme.

Les organisations de pays tiers qui ne sont pas associées au programme ne peuvent pas être coordinatrices.

NOUVEAUTÉS:

Les projets interrégionaux ne sont pas admissibles.

Les « soumissions multiples » sont désormais possibles (une organisation peut soumettre plus d'une demande)



Durée

**1 ou 2 ou 3
années**



Budget

Estimation de la
subvention de l'UE par
projet : de **100.000 €** à
400.000€

**La subvention de
l'UE peut couvrir au
maximum 80 % du
budget total d'un
projet**



Où postuler ?

[Funding and Tenders
opportunities portal](#)



Date limite

Mars 2027
(Brussels time - CET)



Liens utiles pour Trouver un coordinateur/partenaire

- [EPALE \(Electronic Platform for Adult Learning in Europe\)](#) plateforme ou vous pouvez vous inscrire à la [Communauté des praticiens européens de l'EFP](#).
- [Katapult Network](#) - [How does it work?](#)
- Si vous êtes membre de l'Open Space de la Fondation européenne pour la formation (ETF), vous pouvez [rechercher des partenaires](#).
- [European Training Foundation \(ETF\)](#) comprend de nombreux centres de formation professionnelle en Europe and ETF
- [ETF Quality Assurance forum](#)
- [ETF regions and countries](#).
- Contacter le bureau [national Erasmus+](#)



EUROPEAN UNION

Erasmus + Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse

Erasmus+

Enriching lives, opening minds

2021-2027





RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

- Les projets de renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse sont des projets de coopération internationale fondés sur des partenariats multilatéraux entre des organisations actives dans le domaine de la jeunesse dans l'UE et dans les pays associés au programme, d'une part, et dans des pays tiers non associés au programme d'autre part.
- Les projets visent à soutenir la coopération internationale dans le domaine de la jeunesse et de l'apprentissage non formel, en tant que moteur du développement socio-économique durable et du bien-être auprès des organisations de jeunesse et des jeunes.



- **Pages 339 – 340** du Guide du programme publié en EN [erasmus-programme-guide-2026_en.pdf](#) (explications et détails) exemples de personnes éligibles activités pour tous les éligibles régions). Par exemple
 - Développement d' **outils et de méthodes pour les acteurs socioprofessionnels croissance de la jeunesse ouvriers** ;
 - organisation d' **événements, séminaires, ateliers, échange de bonnes pratiques** à des fins de coopération, de mise en réseau, de sensibilisation et d'apprentissage entre pairs
- **Éléments obligatoires** à inclure dans la proposition pour la région 9 (Afrique subsaharienne) :
 - ✓ **Échanges de jeunes et/ou**
 - ✓ **Activités de participation des jeunes**

Activités obligatoires pour les propositions ciblant la région 9

• Échanges de jeunes *

- de différents pays – pour cette action, des États membres de l'UE et des pays tiers associés au Programme, d'une part, et des pays d'Afrique subsaharienne, d'autre part.
- **Jeunes participants** (avec moins d'opportunités et/ou issus de zones rurales) **et/ou des animateurs de jeunesse se réuniront pendant une courte période pour mettre en œuvre conjointement un programme d'apprentissage non formel** (ateliers, exercices, débats, jeux de rôle, simulations, activités de plein air, etc.) sur un sujet qui les intéresse et qui est aligné sur les priorités thématiques et les objectifs de l'action CBY.

• Activités

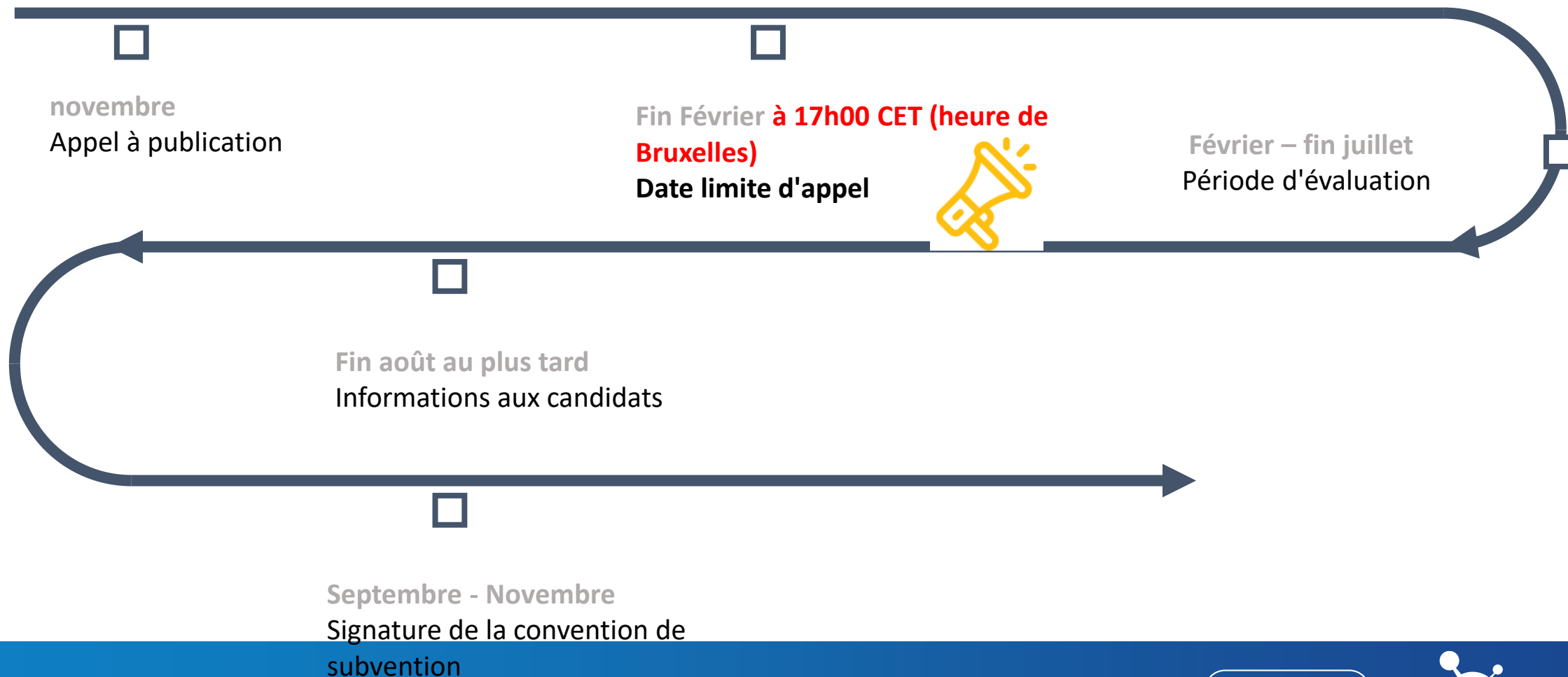
- de différents pays – pour cette action, des États membres de l'UE et des pays tiers associés au Programme, d'une part, et des pays d'Afrique subsaharienne, d'autre part.
- **non formel apprentissage activités axées sur la participation active des jeunes . activités vise à permettre aux jeunes de vivre des expériences d'échanges, de coopération, d'action culturelle et citoyenne .** Ils devraient aider les participants à renforcer leur compétences personnelles, sociales, citoyennes et numériques et offre eux espace d'information, de débat et de participation active sur des questions qui les concernent tous les jours vies .

* Les activités suivantes ne sont **PAS possibles** : les voyages d'études académiques ; les activités d'échanges qui visent à réaliser un profit financier ; les activités d'échanges qui peuvent être considérées comme du tourisme ; les festivals ; les voyages de vacances ; les tournées de spectacles, les réunions statutaires, les stages de formation dispensés par des adultes à des jeunes.



des capacités des jeunes – Calendrier indicatif

Appel à projets pour le renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse (ERASMUS-YOUTH-2026-CB) : [erasmus-programme-guide-2026_fr.pdf](https://ec.europa.eu/erasmus-programme-guide-2026_fr.pdf)



Qui peut postuler ?



- Les candidats doivent être des personnes morales :
 - ☐ **ONG** œuvrant dans le domaine de la Jeunesse **et/ou organismes publics** au niveau local , régional ou national niveau
 - ☐ Les organisations publiques ou privées ne peuvent être partenaires
- Les organisations des pays d'Afrique subsaharienne sont éligibles à participer en tant que **partenaires UNIQUEMENT**
- légalement établie à :
 - ☐ **États membres de l'UE**
 - ☐ **Pays tiers Erasmus+ associés au programme** (Islande, Norvège, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Serbie et Turquie)
 - ☐ **Pays tiers éligibles non associés au programme :**
 - **Afrique subsaharienne (Région 9)**

Admissibilité, budget et durée



Subvention de l'UE par projet

La contribution maximale de l'UE par projet est **de 450 000** et le taux de cofinancement de l'UE est **de 80 % des coûts totaux**



Partenariat

minimum 4 organisations * d'au moins 3 pays éligibles :

- Au moins une entité juridique d'un **État membre de l'UE** ou **d'un pays tiers associé** au programme
- Au moins 2 entités juridiques de 2 **pays tiers éligibles différents non associés** au programme appartenant à **la région 9**

LES PARTENARIATS INTERRÉGIONAUX NE SONT PAS AUTORISÉS



Durée du projet
12 à 36 mois

* Les entités affiliées et les partenaires associés NE **COMPTENT PAS** pour la composition du consortium.

Les consortiums éligibles sont composés d' au moins 4 entités situées dans des pays éligibles , **ET d'** au moins 1 vert et 2 jaunes de 2 pays différents de la région 9 .

1. Belgique (UE)
2. Belgique (UE)
3. Malawi
4. Mozambique

1. Turquie (Associée)
2. Norvège (Associé)
3. Guinée
4. Bénin
5. Ghana

1. Pologne (UE)
2. Roumanie (UE)
3. Bénin
4. Tchad
5. Serbie
6. Cameroun
7. Macédoine du Nord (associée)

Exemples de consortiums **NON éligibles** :

1. France (UE)
2. Maroc (Région 3)
3. Égypte (Région 3)
4. Gabon

1. Italie (UE)
2. Guinée
3. Afrique du Sud

1. Allemagne (UE)
2. Botswana
3. Pays-Bas (UE)
4. Botswana



Liens utiles et où trouver les Guide des programmes

Pour PRÉPARER votre projet proposition

Guide du programme Erasmus+ 2025 [erasmus-programme-guide-2026_fr.pdf](#)

Formulaires de demande (partie B et tableau budgétaire Excel)

[Financement forfaitaire](#) section F&TP

[Admissibilité](#) et les critères [d'admissibilité](#) sont essentiels

[Les critères d'attribution](#) sont essentiels pour une proposition bien rédigée

[Enregistrements](#) - World Wide Webinar 2024 (24/10/2024)

Pour SOUMETTRE un projet proposition

[Introduction aux outils informatiques du portail de financement et d'appels d'offres](#) : didacticiel vidéo sur le flux des processus métier

[Manuel en ligne](#)

F & TOP [IT - Comment faire](#)

[Présentation Comment soumettre](#)

Apprendre de existant projets et découvertes solide partenaires



Erasmus+ Programme

Results platform*

- includes all Erasmus+ projects (selected every year at national and European level)

*https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects_en



Projets financés par l'UE | Portail des financements et des appels d'offres de l'UE ([europa.eu](https://ec.europa.eu/europa/europa_en)) sur le **portail des opportunités de financement et d'appels d'offres (F&TP)**

Outil de recherche de partenaires [OTLAS développé](#) par SALTO